



fiche d'adhésion 2022-2023

Enseignante : Monica Hönle, diplômée d'Etat en 1995 (guitare classique, éveil musical et piano)

Horaires : . Créneaux à définir avec le coach

Renseignements : 0686682962 ou contact@musiqueaubalcon.fr

Nom : Prénom :

Année de naissance : Téléphone(s) :

Adresse :

Email :

Personnes majeures responsables de l'adhérent :

.....

Tarifs

Adhésion	25 euros
Cours	http://musique-smu.fr

Demande de facture : OUI / NON

Autorisation pour la réalisation de photos lors des auditions et concerts : OUI / NON

Début des cours: 3ème semaine de septembre 2022

Règlement intérieur

1. Adhésion

Toute famille ou personne ayant acquitté le droit d'adhésion est considérée comme adhérente à *Musique au Balcon*. Chaque membre du bureau doit être adhérent à *Musique au Balcon*.

2. Les manifestations

Lors des manifestations organisées par Musique au Balcon (concerts, apéro-concerts, fête de fin d'année...), il est demandé aux participants de respecter l'ensemble des musiciens qui se produisent, et à ceux qui désirent se produire d'adhérer à *Musique au Balcon*.

3. Rappels sur le fonctionnement des associations et le rôle des bénévoles

L'association *Musique au Balcon* (comme les associations en général) fonctionne grâce à l'investissement de bénévoles qui organisent et gèrent l'offre proposée, les inscriptions, le bon déroulement des cours et le bon déroulement des manifestations auxquelles participent les adhérents. Lors des manifestations importantes, il est essentiel que les bénévoles puissent compter sur l'aide des adhérents, ou de leurs parents si les adhérents sont des mineurs.

Le règlement de l'association est établi par les membres du bureau. Il peut être modifié chaque année par le bureau et enteriné en AG.

A remettre **après signature**

.....

Je soussigné

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de Musique au Balcon.

Fait à

le

Signature